

ROLE DU PERSONNEL EN MILIEU HOSPITALIER (TYPE U) OU STRUCTURES D'ACCUEIL POUR PERSONNES ÂGÉES ET HANDICAPÉES (TYPE J)

FICHE N°7 / Réf. : RPMU

Conforme à la réglementation des ERP et aux articles U47, J35 et J39 arrêté du 19/11/2001

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Faire acquérir au personnel une bonne connaissance des consignes particulières, des actions visant à limiter la propagation du feu et la mise à l'abri des malades ou résidents essentiellement par déplacement horizontal.*

CONTENU

THEORIQUE

- Rappel des consignes liées à l'établissement.
- Le fonctionnement du matériel incendie.
- La technique de mise en sécurité.
- Procédure concernant les fluides médicaux.
- Les obligations et responsabilités du personnel en contact avec des patients ou résidents.

PRATIQUE

- Simulation d'un début d'incendie dans une chambre (avec ou sans fumée).
- Lecture du tableau ou des reports d'alarme incendie.
- Intervention dans la chambre avec toutes les précautions d'usage.
- Alerte des secours.
- Mise à l'abri des personnes.
- Recensement des malades ou résidents.
- Formation sur place du tableau d'alarme.

Nous pouvons assurer la formation de nuit pour votre personnel

Nombre de participants : 15 maximum

Durée : 1/2 journée